



Comité de Bridge de l'Orléanais

Siège : 68 Avenue Wilson

41000 BLOIS

Tel : 02 54 78 72 66

Courriel : comite.bridge.orianais@orange.fr

Secrétariat : 1bis rue de l'Abbaye

36400 La Châtre

Compte rendu de la réunion du Bureau Exécutif du Comité de Bridge de l'Orléanais

Jeudi 29 janvier 2026 en visio-Zoom - 10 heures

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mme Claudette MOREAU - Mme Lucette BOIRE - Mme Martine MARIÉ - Mme Mauricette FONDS-BLET - M. Dominique DESNOYER - M. Patrick MALBO - M. Guy GUÉNAIS

EXCUSÉS : Mme Simone FLEURIET, M. Alain DUBOUILH

INVITÉ ET PRÉSENT : Didier RAULIN

L'ordre du jour a été adressé par courrier électronique en date du 20 janvier 2026

Présidente de séance : Claudette Moreau

En absence de la Secrétaire Générale, le PV de réunion sera dressé par Patrick Malbo, secrétaire adjoint.

Claudette Moreau ouvre la séance à 10 heures.

Concernant le compte rendu de la dernière réunion de bureau du 18 novembre 2025, Lucette Boire tient à signaler que, contrairement à ce qui est inscrit dans le compte rendu, les frais de déplacement des arbitres lors des qualifications open/4 performance regroupant deux centres en un n'ont pas engendré de coût supplémentaire pour le comité du fait que les arbitres ont covoituré.

Examen de l'ordre du jour :

1/ Echanges sur l'étude menée par les présidents de comités :

Le conseil des présidents de comités (et non la FFB) mène une réflexion sur une réforme des compétitions.

Claudette Moreau récapitule les grandes idées de cette étude qui a été adressée par mail à chaque participant et souhaite recueillir leurs avis.

Le constat est une baisse du nombre de licenciés, les principales causes étant des compétiteurs de plus en plus âgés, des déplacements importants et le coût des compétitions.

Des échanges s'ensuivent.

.

2/ Informations, faire le point :

Concernant la demande d'aide financière pour l'achat d'une machine à dupliquer, déposée par le GABO, l'information lui a été donnée que cette demande devait être accompagnée d'un bilan financier. Dossier en attente. Le trésorier est chargé de contacter le GABO à ce sujet.

Mise en place de la formation "organiseurs de tournois" :

11 participants à Tours avec Guy Guénais et 11 participants à Orléans avec Jacques Pinaud . La prestation sera indemnisée à raison de 40€ de l'heure + frais de déplacements.

Stage formation "moniteurs" :

Prévue du 16 au 20 février, faute d'un nombre suffisant de candidatures (2), il est décidé d'annuler cette formation.

Visites de l'APR :

Quatre candidatures pour recevoir l'APR Benoît Ribault : Blois, Amboise-Nazelles/Loches, GABO et les Clubs Balgentien/ Meung. Benoît Ribault est chargé de se rapprocher des Présidents de clubs pour fixer les dates et les thèmes de cette journée.

Situation financière :

Dominique Desnoyer informe l'assemblée que la situation est saine. Un point sera fait avec la secrétaire du Comité pour relancer les impayés des annonceurs de l'agenda.

A la demande de l'assemblée, la situation financière du comité sera envoyée chaque mois à tous les membres du BE.

Epreuves du Comité :

Martine Marié annonce que 70 paires ont participé à la triplète. Interrogés sur les remontées de la compétition qui a eu lieu il y a deux jours, les membres du BE qui ont participé à la compétition soulignent que l'ambiance était bonne mais qu'une demande est déjà remontée pour augmenter le nombre de donnes à jouer. De plus, il n'a pas été possible de remonter le classement général (simultané) dès la fin de la compétition.

42 quadrettes sont inscrites pour participer au Patton de la Présidente. Il a été constaté une forte disparité de participation suivant les départements.

Le bilan financier est satisfaisant concernant la triplète mais est plus juste pour le patton.

- utilisation d'une salle : 65€/ demi-journée, pour finales départementales et de comité.
- défraiement de l'arbitre 50€ pour un arbitre qui participe à l'épreuve et 75€ pour un arbitre qui ne participe pas et charges sociales.
- convivialité ; buffet : à chaque séance de triplète 2€ par joueur pour le pot servi. Pour patton de la présidente : 2€ par joueur pour le pot servi lors de la 2^{ème} séance de la finale départementale et 6€ par joueur pour le buffet de la finale de comité.

Dominique Desnoyer souhaiterait que, comme pour le patton, la triplète soit classée dans une catégorie de conventions admises.

3/ A décider :

Règle d'utilisation de caddie pour compétitions x4 :

Claudette Moreau rappelle que la règle a été fixée et actée.

Guy Guénais explique les difficultés qu'il rencontre parfois, en tant qu'arbitre, sans caddie.

Claudette Moreau rappelle la règle : pas de caddie pris en charge pour 8 donnes et plus par mi-temps. Si mi-temps de 7 donnes et moins, le comité prend en charge un caddie. L'arbitre en fait la demande au club qui reçoit.

Martine Marié propose de faire un bilan financier au sujet du caddie.

Prévoit-on un pot de convivialité à la fin de la 2^{ème} séance du Patton de la présidente ?

Le BE décide qu'un pot de convivialité sera servi à la fin de la 2^{ème} séance de la finale départementale.

Bridge scolaire : fixer les lieux de Finale Régionale :

Lucette Boire explique les difficultés qu'elle rencontre pour avoir les renseignements nécessaires à la bonne organisation des compétitions.

La Finale Régionale (FR) (primaire, collège, cadets) fixée au jeudi 9 avril se déroulera :

- pour primaires : à Blois ; 88 compétiteurs
- pour collégiens : à Tours ; 97 compétiteurs
- pour cadets : à Tours ; 20 compétiteurs

La FR prévue le même jour pour les cadets et les scolaires peut poser un problème d'accompagnateurs. Il est donc décidé d'organiser la FR, pour ces 2 catégories, dans un même lieu qui sera le BC Tours.

Intervention de Séverine Wagner sur thème "ma 1^{ère} année de bridge" :

Didier Raulin présente cette action "ma 1^{ère} année de bridge" qui porte sur le suivi des nouveaux joueurs par les clubs. La date et le lieu n'étant pas fixés, après des échanges, plusieurs possibilités sont proposées. Après contact avec l'intervenante, la date retenue est le mardi 07 avril 2026 à Orléans, au BC Orléans (après avoir recueilli l'accord du président du club).

Trophées 2^{ème} édition : dépôt de dossier

Le comité peut proposer 2 coups de cœur (un club + un bénévole) à la FFB en déposant un dossier argumenté (cf fiches adressées par mail) où sont listés les critères à prendre en compte. Claudette Moreau propose de créer un groupe de travail pour désigner les lauréats. Ce groupe constitué de Claudette Moreau, Martine Marié ; Didier Raulin et Mauricette Fonds-Blet se réunira la deuxième semaine de mars en visio.

Propositions de la commission "communication" :

Flyers :

Didier Raulin propose la création de flyers à distribuer lors de l'opération « bridge dans les bars » qui aura lieu du 18 avril au 3 mai. Un QR code intégré dans le flyer permettra de mettre les personnes intéressées par le bridge en relation avec le secrétariat du comité qui en informera le club le plus proche du domicile de ces personnes. L'assemblée adopte le principe. Didier Raulin, avec l'appui du secrétariat du comité, se charge de l'opération, de la communication et du suivi.

Livret de bienvenue :

Didier Raulin informe que le livret de bienvenue existe déjà sur le site de la FFB, dans la rubrique "PASSEPORT Fédéral".

Charte d'accueil :

Plusieurs participants font remarquer que beaucoup d'actions sont déjà en chantier. Claudette Moreau propose de remettre à l'année prochaine la rédaction d'une « charte d'accueil » (document d'autoévaluation du club sur l'accueil).

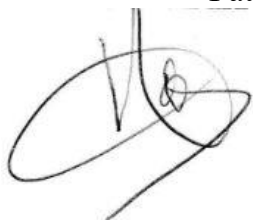
Pas de questions.

La date de la prochaine réunion du BE sera fixée début mars.

La séance est levée à 12 heures 30.

Fait à Orléans, le 10 février 2026

Le secrétaire de séance,
Patrick MALBO

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. Malbo', written over a light blue rectangular background.

La Présidente du Comité
Claudette MOREAU

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. Moreau', written over a light blue rectangular background.